

Projet Tiers Lieu MJC Roguet

Note d'intentions



Le projet de Tiers Lieu sur lequel travaille la MJC Roguet consiste dans l'implantation dans ses locaux à Toulouse d'un espace de coworking dédié en priorité à de jeunes entrepreneurs culturels qui souhaitent développer un projet individuel ou collectif dans un objectif de professionnalisation.

Au-delà d'un espace de travail alliant numérique et convivialité, la MJC serait en mesure de mettre à disposition de ces entrepreneurs tout un ensemble de ressources qu'elle mobilise depuis 2016 dans le cadre d'un dispositif de soutien aux initiatives culturelles et citoyennes des jeunes baptisé « Les Jeunes Poussent ! » :

- Des espaces de création (salles de répétition, studio d'enregistrement, ...)
- Des espaces de diffusion (lieux d'exposition, scènes spectacle vivant, plateforme numérique, ...)
- Un panel de ressources techniques (image, son, lumière, multimédia, ...), pédagogiques (artistes en résidence) et artistiques (intervenants spécialisés)
- Un réseau de partenaires (liste ci-dessous) et de personnes ressources au sein même des adhérents de la MJC, en capacité d'intervenir bénévolement pour (conseil juridique, rencontres avec des médias, aide informatique, ...)
- Un café culturel en cours de création à l'espace Roguet, pour une programmation régulière au sein de la structure (hall d'accueil) et en extérieur (esplanade) à destination des adhérents de l'association et des habitants du quartier
- Des passerelles thématiques avec les artistes professionnels en résidence à l'espace Roguet, selon les disciplines ou esthétiques sur lesquelles travaillent les jeunes
- Des possibilités d'hébergement chez l'habitant pour des jeunes porteurs de projet via les adhérents de l'association

Elle pourra mettre à profit l'expérience acquise dans les accompagnements de projets de jeunes pour concilier les dimensions de la culture et de la citoyenneté qui sont au cœur du projet et des valeurs d'éducation populaire auxquelles elle se réfère :

- En créant les conditions pour que puisse s'exercer le droit fondamental des jeunes à la création et à l'expérimentation, dans un cadre à la fois stimulant et sécurisé
- En apportant des réponses à deux demandes identifiées des jeunes : 1/ celle d'un accompagnement de type collaboratif, dans lequel sont privilégiés les échanges de pratiques et partages d'expériences entre porteurs de projets et/ou avec des professionnels 2/ celle d'une visibilité donnée à leurs pratiques et leurs projets dans l'environnement (lieux culturels, espace public, espace numérique, ...), condition d'une reconnaissance et d'une valorisation auxquelles ils aspirent dans la vie sociale
- Dans une démarche volontariste qui vise : 1/ à donner une « chance au rêve » qu'expriment certains jeunes, celui de vivre de leur passion, en leur permettant d'explorer toutes les pistes de potentiels débouchés économiques à leur expression artistique 2/ à impliquer les acteurs associatifs et culturels du territoire et à mobiliser leurs expertises au service de l'accompagnement des jeunes, comme facteurs de réussite mais également comme plus-value de sens à leurs projets 3/ à associer les jeunes au pilotage du dispositif, dans une forme de gouvernance partagée qui trouve sa place dans le projet associatif de la MJC

Le public cible du projet est celui des jeunes dits « éloignés » ou « empêchés », auquel nous pouvons nous adresser notamment dans le cadre d'un partenariat existant avec la Mission Locale, dont les caractéristiques connues sont :

- Un fort investissement dans des pratiques culturelles ou artistiques travaillées le plus souvent dans des espaces-temps informels et chargés d'enjeux sur le plan de la construction et de l'affirmation identitaire
- Un rapport au monde structuré par une représentation de leur environnement sous l'angle de la contrainte, de l'obstacle, de l'hostilité qui légitime a priori des attitudes de retrait de la vie sociale et citoyenne et handicape tout projet d'intégration

L'objectif de la MJC est de garantir à ces jeunes un accès privilégié à un ensemble de ressources préalablement identifiées, et ce faisant d'ancrer leur démarche de projet dans l'expérience positive d'une relation apaisée avec un environnement bienveillant dans lequel ils pourront trouver de façon autonome les réponses aux questions qu'ils se posent et les solutions aux difficultés qu'ils rencontrent.

Un objectif atteignable par la mobilisation d'un écosystème de partenaires avec lesquels la MJC entretient des liens historiques, éprouvés dans différentes configurations de projets :

- Le réseau des MJC toulousaines (Ancely, Croix Daurade, Pont des Demoiselles, Prévert, Empalot, Ponts Jumeaux), engagées solidairement dans la démarche d'accompagnement des jeunes porteurs de projets
- Le réseau des MJC de Haute-Garonne, via une instance pilotée par la Fédération Régionale ou Départementale des MJC qui œuvre à faciliter l'accès des jeunes issus de territoires ruraux à des équipements culturels surtout présents dans les grandes villes (par exemple le studio d'enregistrement de la MJC Roguet pour des jeunes musiciens)
- Les services partenaires du CD31 : Direction des Arts Vivants et service Jeunesse (Bourse Initi'active)
- Des acteurs de l'information et de l'insertion professionnelles des jeunes (CRIJ et Mission Locale de Toulouse, Unis-Cité, ...)
- Des acteurs de la transition écologique et du développement durable (Alternatiba, E-graines, 100^{ème} singe, ...)
- Des acteurs culturels et associatifs du territoire élargi de la MJC, ressources dans l'accompagnement de certains projets artistiques (Cricao, Musicophages, Place de la Danse, ...)
- Un réseau de commerces culturels dans le quartier environnant (librairies, bars musicaux, producteurs bio, galeries d'art, boutiques de créateurs, ...)
- Le collectif des acteurs ESS autour de Cosmopolis à la Cartoucherie et des Entrepreneurs du Changement
- Le lycée des Arènes à Toulouse, partenaire sur la mise en œuvre d'un projet sur l'accompagnement des jeunes aux choix d'orientation (La Boussole) et la réalisation de supports vidéo par les étudiants du BTS Audiovisuel
- L'association étudiante L'Agitée, partenaire sur la promotion du dispositif Les Jeunes Poussent auprès des étudiants

Le soutien financier que demanderait la MJC au département porterait sur deux aspects du projet : l'aménagement de l'espace de co-working dans une salle dédiée de 80 m² (installation électrique et internet, mobilier et postes de travail, ordinateurs) pour un budget estimé à 20 000 € ; la création d'un poste d'animateur-coordonateur du dispositif sur la base au démarrage d'un 50% ETP pour un budget estimé de 15 000 €.